

QUOTAS

Par Giles Daoust

Permettez-moi de planter mes canines dans la polémique autour des **quotas de femmes dans les conseils d'administrations**.

Pour mesurer toute l'absurdité d'une politique, il faut faire l'exercice de la **pousser à l'extrême**. Cela ne fait aucun sens de limiter les quotas aux sociétés du BEL 20 ou aux organismes publics : il faut les appliquer partout. Dans toutes les entreprises, de tous secteurs et de toutes tailles. Et pas seulement aux conseils d'administrations ou aux directions : à tout le personnel. Dans ce monde utopique ou dystopique (je vous laisse choisir), nous voilà revenus à... la **discrimination à l'embauche** ! Car oui, si on impose aux entreprises des quotas de recrutement, cela revient à les inciter à publier des offres d'emplois assorties d'un sexe, par exemple « Recrute Manager (F) ». Or, aux dernières nouvelles, la discrimination à l'embauche est interdite, et c'est très bien comme ça. Imposer des quotas, que ce soit dans les CA ou dans les équipes, n'a donc **aucun sens**.

Imposer des quotas de femmes revient à encourager la discrimination à l'embauche.

Si l'on veut vraiment adresser le problème du manque de femmes dans le management, il faut prendre à bras le corps les **problèmes de Société** qui en sont la cause.

Mère Nature nous impose à tous une grande discrimination : **ce sont les femmes qui font les bébés**. Prenons le cas de la femme « carriériste » (ouh, le vilain adjectif). Entre disons 25 et 35 ans, elle va souhaiter mettre au monde ses 1,7 enfants (c'est le taux de natalité en Belgique, espérons que ça ne devienne pas un quota). Chaque grossesse va occasionner un léger **ralentissement dans sa carrière**. Et pendant ce temps-là, son compagnon continue de progresser, avec ses vilaines canines qui raclent le parquet.

Par ailleurs, tout au long de sa carrière, la femme est « **pénalisée** » par le fait qu'elle s'occupe généralement plus que l'homme, des enfants et de l'organisation familiale dans son ensemble. Enfin « pénalisée » est sans doute un terme mal choisi, car n'est-ce pas au contraire une grande joie que de s'occuper de sa famille ? Tout est une question d'**équilibre** et de choix personnels.

Pour avancer vers une meilleure égalité femme / homme devant la carrière, il faudrait par exemple que les trois mois de **congé de maternité** puisse être partagés entre la femme et l'homme (NB : pas cumulés, je vous vois venir), que **les crèches** soient désormais gratuites et disponibles pour tous (vu qu'elles sont devenues indispensables pour tout couple qui travaille), que l'on crée un vrai **statut d'assistant(e) familial(e)** (en s'inspirant par exemple du système des titres-services), etc. De telles mesures pourraient donner les moyens à la femme d'entreprendre sa carrière à armes égales avec son conjoint, à condition bien sûr qu'elle le souhaite.

A moins que les hommes ne se mettent à faire les bébés, c'est en travaillant sur ces **aspects sociétaux** que nous pourrions remédier aux inégalités qui existent entre les hommes et les femmes par rapport à leur carrière.

C'est en travaillant sur les aspects sociétaux que nous pourrions remédier aux inégalités de carrière entre les hommes et les femmes.